Pour bénéficier de l'aide

> Vous habitez l'une des 51 communes du Parc.

> Votre haie contient a minima **50 plants** (25 m de haie), répartis sur **2 lignes en quinconce,** avec au moins **6 essences différentes** à choisir dans notre liste d'essences champêtres locales disponible sur notre site.

> Envoyez le bon de commande rempli au Parc avant le **30 juin 2021**.

Financement

> Plants financés à 80% par le Parc

> Manchons, tuteurs et paillage inclus

> Proposition d'une formation à la plantation

Contact

Parc naturel régional de la Brenne
Joséphine Bouvard – Chargée de mission Bocage
Maison du Parc – Le Bouchet – 36800 ROSNAY
02 54 28 12 12
info@parc-naturel-brenne.fr

www. parc-naturel-brenne.fr

Parc naturel régional de la Brenne

Partenaires

Conception graphique : Etienne Fradin - www.akti.fr

UNION EUROPÉENNE Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural · Centre-Val de Loire · Agence de l'eau Loire-Bretagne · FONDS POUR L'ARBRE · Afac Agroforesteries

30 000 habitants plantons 30 000 arbres !

Opération Bouchures

2021

ouverte aux particuliers

Parc naturel régional de la Brenne

Je participe au projet local pour le bocage

L'arbre et la haie champêtre sont essentiels à l'équilibre agricole, écologique et économique de nos campagnes. Ils sont aussi un bien commun précieux qu'il est nécessaire de réapprendre à connaître. Le Parc a lancé en 2016 un Projet local pour le bocage pour agir pour la préservation et la bonne gestion du bocage, de l'arbre et de la haie champêtre.

Pourquoi planter des haies ?

Les haies régulent les eaux, augmentent l'infiltration, et préservent les sols de l'érosion. Elles protègent hommes, terres et bêtes, des vents froids et des fortes chaleurs. Refuges de biodiversité, elles abritent aussi les auxiliaires des cultures essentiels à la lutte contre les ravageurs et à la pollinisation. Toutes ces qualités deviennent cruciales pour s'adapter au réchauffement climatique. La plantation de 750 000 km de haies au niveau national pour 2050 est un enjeu majeur. Chacun peut faire sa part !

On veut du local !

Des haies qui s'intègrent harmonieusement dans le paysage, favorisent la biodiversité et présentent une meilleure résistance aux maladies et ravageurs, c'est possible avec des essences locales !

Le Parc privilégie le Label « Végétal Local » !
Marque collective portée par l'Agence Française pour la Biodiversité, il garantit la traçabilité des semences depuis la région de collecte jusqu'à la commercialisation.

> Capacité des végétaux à s'adapter au changement climatique
> Amélioration de la résistance des graines face aux maladies et aux ravageurs
> Contribution au développement social et économique local

Comment dessiner sa haie ?

> Répartir les plants choisis de manière aléatoire et en quinconce sur deux lignes distantes de 0.5 à 1m l'une de l'autre.
> Insérer vos futurs arbres (chêne, merisier, etc.) en gardant 6 à 8 m de distance entre eux.

Buissonnant · Arbre · Arbuste · Haut-jet

Quel type de haie choisir ?

Haie basse taillée

Composée de buissonnants et éventuellement d'arbres supportant bien les tailles régulières comme le charme.
Idéal pour clôturer les jardins dans des espaces disponibles limités.

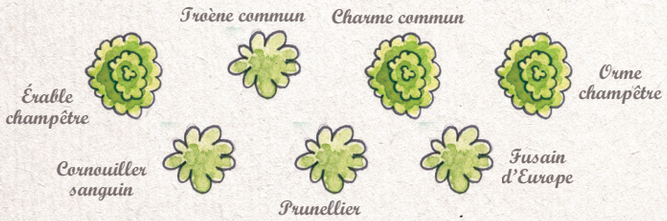

Haie arbustive libre

Composée essentiellement de buissonnants et d'arbustes.
Idéal pour séparer des propriétés et pour créer un brise-vue.
Recépée régulièrement, elle garde un joli port libre.

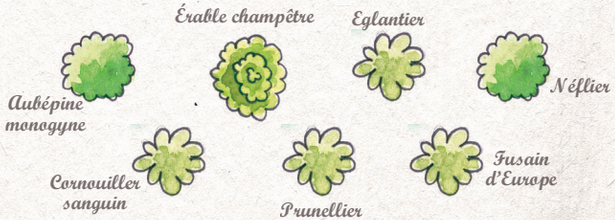

Haie brise vent
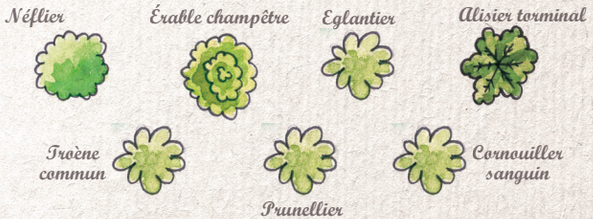
Composée de buissonnants, arbustes, cépées et haut-jet.
Idéal comme refuge de biodiversité, pour créer un effet brise vent et apporter de l'ombre.